Le monde est une carrière sur laquelle sont piquées et taillées les pierres vivantes qui doivent servir à la construction de la Jérusalem céleste.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

# LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

MARDI, 20 MAI 1930 — 140e jour de l'année.

Lever du soleil 4.26 — Lever de la lune 1.14
Coucher du soleil 7.27 — Coucher de la lune 10.57

QUARANTE-HEURES
Martindale: 18, 19 et 20 mai; Marionville: 20, 21 et 22 mai.
FETE DU JOUR — S. Bernardin de Sienne, confesseur.

*Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.*
Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

| Quotidien | | | |
|---|---|---|---|
| Canada | $5.00 | Etats-Unis | $ 7.00 |
| Ottawa, par poste | 6.00 | Union Postale | 10.00 |
| **Hebdomadaire** | | | |
| Canada | $2.00 | E.-Unis et Union Postale, | $3.00 |

OTTAWA, LE 19 MAI 1930

## Économistes vs politiciens

**Protestation de mille économistes américains contre le bill Smooth-Hawley. — Les raisons de cette opposition. — Comment les faits commencent à appuyer la thèse des économistes.**

Les économistes et les politiciens américains sont aux prises sur le bill Smooth-Hawley. Pendant qu'une partie des seconds s'efforce, depuis plusieurs mois, d'élever de hautes barrières tarifaires contre les produits étrangers, les premiers protestent publiquement.

Mille économistes américains, en effet, dans une lettre conjointe, adressée au président Hoover, l'ont mis en garde contre les mauvais effets de ce projet de loi et lui ont demandé, au cas où celui-ci serait ratifié par le sénat, de lui opposer son veto.

Dans cette requête, ces professeurs en économie politique, représentant 179 collèges des Etats-Unis, ont condamné formellement la hausse du tarif américain, au nom de l'intérêt national. Leur thèse se résume à ceci.

La hausse du tarif américain augmentera d'abord le prix de la vie, parce qu'elle invitera les entreprises à production coûteuse à entrer en opération; parce qu'elle forcera le consommateur à payer de plus grands profits aux entreprises à production bon marché; parce qu'elle frappe la plus grande partie des citoyens, lesquels, comme les mineurs, les employés dans la construction, le transport, les services publics, les banques, les hôtels, les journaux, le commerce en gros et en détail et une foule d'autres occupations, ne produisent rien qui soit favorisé par la teneur du bill Smooth-Hawley.

Les fermiers, d'autre part, n'y gagneront rien. Leurs produits d'exportation, comme le coton, le lard, le blé, s'écoulent sur les marchés étrangers. A la maison, ils ne rencontrent aucune importante concurrence. Ils ne peuvent donc pas bénéficier des tarifs imposés sur les commodités principales qu'ils produisent. Et d'une. Comme consommateurs, de plus, ils devront payer plus cher les articles textiles, chimiques, métallurgiques, ferrugineux, qu'ils achètent. Et de deux. Enfin, ils ne jouiront pas de la même facilité à vendre leurs produits à l'étranger, par suite de ces barrières tarifaires élevées sur la route des autres pays voulant commercer avec les Etats-Unis.

Naturellement le commerce général de Washington en souffrira. Impossible, en effet, d'entretenir des relations commerciales florissantes avec un autre pays sans lui permettre d'écouler une partie de ses produits à la maison. Ces effets se feront sentir, tant sur les produits manufacturés que sur les produits agricoles. En conclusion, après avoir souligné l'inutilité de la hausse tarifaire projetée, les mille économistes insistent sur le ressentiment international que cette politique va créer contre Washington et les dangers que contient, pour la paix du monde, cette invitation à la guerre des tarifs. On ne fait pas la guerre, en effet, pour faire la guerre; la guerre est le résultat de rivalité, en définitive, économique.

Ces arguments ne sont pas nouveaux. Ils ont été repris et le sont encore dans la bataille qui se livre autour du bill Smooth-Hawley. Les voir endossés par un milier d'économistes constitue un fait saillant.

S'ils n'ont pas impressionné les partisans de ce projet de loi, ceux-ci doivent, aujourd'hui, se rendre compte de la justesse d'une partie des observations, contenues dans cette lettre. La hausse du tarif américain donne une forte impulsion à l'organisation du commerce intraimpérial. Les Etats-Unis récoltent déjà les fruits de cette politique. Ainsi le Canada, imposant un tarif de compensation sur certains produits agricoles et autres américains et augmentant la préférence impériale, indique que le meilleur client des Etats-Unis se détourne sûrement des maisons de gros américaines. Aux Bermudes, on parlait, la semaine dernière, d'un tarif contre les produits étrangers. En Europe, l'attitude de Washington a suscité de fortes protestations. La France a imposé de lourds droits sur l'automobilisme américain. La conduite du Canada pourrait être fort bien imitée par d'autres pays.

A la lumière des faits, Washington commence à voir plus clair. On câblait, sur la fin de la semaine dernière, que le bill Smooth-Hawley est de plus en plus redouté. Souhaitons que cette impopularité s'accentue. C'est dans le meilleur intérêt de nos voisins.

**Camille L'HEUREUX.**

## "ÉCRIVAINS D'AUTREFOIS" (1)

Il vient de paraitre, sous la signature de M. Arthur Beauchesne, de la Société Royale du Canada et greffier de la Chambre des Communes, un très intéressant volume d'histoire littéraire. Il a pour titre: "Ecrivains d'autrefois", et contient des études sur Napoléon journaliste, les Goncourt, Barbey d'Aurevilly, Stendhal, Flaubert et Talleyrand.

Ces études sont des conférences que l'auteur a données, à intervalles assez rapprochés, au cercle littéraire de l'Institut canadien, et qu'il a réunies en volume après les avoir retouchées et corrigées.

M. Beauchesne avertit le lecteur qu'il n'a pas voulu faire oeuvre de critique littéraire, mais bien d'historien, dont la mission est de rapporter les faits, aimables ou non, et de restituer aux vies littéraires le cadre véritable de circonstances qui les a entourées. Naturellement l'auteur, au moins dans certains cas, n'a pas voulu présenter une biographie complète des écrivains qu'il a choisis, comme sujets de ses conférences et de ses études. Il s'est contenté d'aspects particuliers. C'est ainsi que dans Napoléon il a limité ses observations au journaliste; que dans Talleyrand, il n'a tenté que le côté "esprit" de sa carrière mouvementée. Et ainsi de suite.

Mais dans chacun des cas l'auteur donne une idée d'ensemble de la vie des littérateurs qu'il étudie, de sorte que ses études retirent de ce fait un intérêt très grand, qui n'échappera sans doute à personne.

Il faut lire "Ecrivains d'autrefois" dans l'esprit avec lequel ils ont été composés. Ces études, nous avertit l'auteur dans la préface, "n'aspirent à être tout au plus que de l'histoire littéraire et n'ont pour objet que de populariser les lettres françaises au Canada. J'ai voulu décrire la vie et les oeuvres de quelques figures intéressantes dans le monde des lettres du XIXe siècle. Je n'ai pas examiné leurs opinions littéraires ou philosophiques. Il m'a suffi de résumer sans parti pris les jugements rendus sur leurs oeuvres par des écrivains bien avertis."

Ce "résumé des jugements portés sur Napoléon journaliste, d'Aurevilly, Stendhal, Flaubert, Goncourt et Talleyrand par des écrivains 'bien avertis'", comme M. Beauchesne appelle son livre, est beaucoup plus qu'un résumé, et cette appellation, sous la plume de l'auteur, indique beaucoup de modestie. Si, à notre tour, nous entreprenions de mettre au grand jour tout ce que cette modestie recouvre, nous risquerions sans doute de blesser cette belle qualité de l'auteur, mais, du moins, la vérité serait sauve. Et c'est, après tout, ce qui importe.

Mais passons.

Le livre de M. Beauchesne est très bien, corps et âme. Le corps d'un ouvrage, c'est tout ce qu'il a de physique: caractères employés, manière dont il a été imprimé, reliure, qualité du papier employé. Or tout cela, dans "Ecrivains d'autrefois", est très agréable à l'oeil. Les nombreuses illustrations, une par conférence, sont, à ce point de vue, d'un intérêt tout spécial. Evidemment il y a des éditeurs canadiens, et en pleine ville d'Ottawa, qui peuvent faire, quand ils s'en donnent quelque peine, du très bon travail.

L'âme d'un livre est le souffle (anima) qui l'a inspiré. La préoccupation de l'auteur a été, comme il est indiqué, de faire connaître au Canada certaines figures intéressantes des lettres françaises du dernier siècle. Cette fois il y a au moins, dans le travail de M. Beauchesne, ceci d'original que l'on pourra, grâce à lui, étudier quelques auteurs du grand siècle littéraire français à travers une âme canadienne.

C'est un grand mérite d'"Ecrivains d'autrefois".

Ensuite il est quelques-uns des auteurs étudiés qui ont des ouvrages si peu recommandables, que l'Eglise a cru devoir en frapper plusieurs de l'Index Il ne nous est pas permis, dans ces cas particuliers, d'étudier les livres condamnés dans le texte. L'étudiant se voit contraint de recourir forcément à des études qui deviennent des miroirs qui reflètent ce que la discipline de l'Eglise a rendu inaccessible. Il importe que ces miroirs soient de bonne qualité, à surface bien plane, pour qu'il n'y ait pas distorsions et contorsions, comme cela arrive dans ces salles des miroirs des lieux d'amusement.

Les études de M. Beauchesne ne méritent aucun reproche sur ce point; au contraire, elles apparaissent d'une fidélité de jugement très précieuse. C'est une grande consolation, pour le lecteur, de pouvoir se dire: j'ai entre les mains un ouvrage qui me renseignera comme il faut, et auquel je peux me fier sans réserve. Le lecteur d'"Ecrivains d'autrefois" aura cette assurance.

On a cherché noise, dans certains cercles, à l'auteur d'avoir mis son talent au service de figures sur lesquelles tout a été dit, ou presque. Il se peut bien qu'à la surface ces objections soient fondées, parce que les ouvrages sur Napoléon, Stendhal, les Goncourt, Flaubert, d'Aurevilly et Talleyrand, se sont multipliés, plusieurs faisant autorité. Mais ceux qui ont songé à cela ont oublié qu'il y a une façon de présenter des vérités, et que cette manière même de les servir au lecteur peut atteindre à une grande originalité. C'est ce que nous constaterons très vite, et très facilement, en prenant un contact, même sommaire, avec "Ecrivains d'autrefois". M. Beauchesne a une façon à lui de s'exprimer, et c'est en plus des vérités qu'il nous sert, cela qui intéresse.

Il faudra toujours regretter cependant que le lecteur ne puisse apercevoir, derrière les pages que dévorent ses yeux, l'auteur en personne, comme il nous a été donné de l'écouter nous-même, lors de ses conférences.

**Charles MICHAUD.**

(1) "Ecrivains d'autrefois", par Arthur Beauchesne, de la Société Royale du Canada. En vente à la Librairie du "Droit".

## *AU JOUR LE JOUR*

### Campagne de fanatisme.

Le "Patriote de l'Ouest" se demande avec anxiété: "Que nous réserve la prochaine campagne en Saskatchewan? Les catholiques et les Franco-Canadiens vont-ils être de nouveau la cible des politiciens? L'épouvantail des armées de crucifix et de cornettes va-t-il encore se dresser devant l'électeur?"

Il y a raison de craindre. Les forces conservatrices de cette province s'apprêtent à lancer une campagne de préjugés de race et de religion contre le gouvernement actuel.

A un récent congrès tenu à Weyburn, les conservateurs ont décidé de faire la guerre aux agents du Québec "qui veulent imposer le français à la population de la Saskatchewan."

A la convention conservatrice de Maple Creek, au cours de laquelle M. Bennett a été nommé président honoraire de l'association locale, M. Cowper, rédacteur du "Regina Daily Star", a pris la parole et a répété toutes les sornettes que colporte son journal. D'après lui l'influence prépondérante dont jouit Québec dans le gouvernement libéral constitue une menace pour le Canada, un défi aux autres provinces. Il faut battre un gouvernement sympathique à Québec et aux catholiques afin de garantir l'avenir du Canada et ses institutions démocratiques, afin de préserver les trésors de tolérance et de liberté sans lesquels un peuple britannique n'est pas digne de vivre.

Voici ce qui se dit en Saskatchewan afin d'aider M. Bennett et ses partisans.

D'un mot M. Bennett pourrait faire taire ces agitateurs. D'un mot, il pourrait rappeler à ces déchaînés que le Canada est un pays bilingue. Enfin, il devrait répudier ces attaques insensées dont le but est de servir sa cause politique.

M. Bennett ne dit rien. Son silence est inquiétant et compromettant.

### Au Service Civil.

En marge du refus de M. Wilson, contrôleur de l'aviation civile, de nommer un annonceur bilingue de radio à l'occasion de l'arrivée prochaine du dirigeable anglais, M. Boulanger, député de Bellechasse, écrit à un journal montréalais: "Il n'est pas étonnant que M. Wilson se fiche de nos droits. L'aviation est "chasse réservée" pour ces messieurs d'Angleterre qui croient avoir reçu du ciel la mission de gouverner les races inférieures comme la nôtre. Comme preuve je vous inclus des statistiques concernant le Dépot no 1 de la force aérienne "du Canada". Ce n'est qu'une section de "notre" armée de l'air, mais "ab uno disce omnes". Sur 139 employés, il y a 59 Canadiens et 80 étrangers.

"Ce qui existe dans l'aviation existe dans la gendarmerie à cheval, dans le service de la radio, dans le service de l'impôt sur le revenu et dans le service des pénitenciers. J'ai les chiffres pour le prouver...

"On a placé dans le service civil comme commis, stenographes, hommes de fournaise, des immigrants anglais dès leur débarquement du navire qui les a amenés ici. Puisqu'on les invite à venir chez nous et qu'on paie leur passage, pourquoi ne pas pousser la politesse jusqu'à les prendre au service des contribuables de préférence aux citoyens du pays?"

M. Boulanger révèle un état de choses que nous soupçonnions mais dont nous n'avions pas de preuves formelles.

### Un beau témoignage.

Lorsqu'il y a une dizaine d'années décéda Mgr Gabotti, prélat italien, un de ses parents voulait qu'on inscrivît à sa mémoire dans la chapelle mortuaire de la famille: "Monseigneur n'a jamais donné un sou pour acheter un journal non catholique."

Finalement, cette phrase fut mise de côté, parce que d'autres membres de la famille la trouvaient peu dans le ton d'une inscription funéraire. D'aucuns le regrettèrent.

Ce témoignage avait son importance. Il aurait rappelé la haute estime en laquelle un prélat tenait le journal catholique. Il aurait fait réfléchir les visiteurs sur leur propre conduite. Il est si rare de trouver des gens qui conforment parfaitement leurs actes avec leurs principes!

**Ch. G.**

## 25 à 30 avions de l'étranger viendront

De 25 à 30 aéroplanes de l'étranger prendront part aux concours lors de la Journée de l'Aviation du Club d'Aviation d'Ottawa au champ Lindbergh, le 3 juin. Un grand nombre de ces avions viendront des Etats-Unis.

M. Keith Davidson, président du club local occupait le fouteuil, à l'assemblée du conseil de l'exécutif hier après-midi.

## LETTRE DE FRANCE

**L'ARBRE ET L'EAU**

La région du sud-ouest de la France a été le théâtre d'une catastrophe lamentable due à des inondations comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme. La fonte des neiges jointe à une pluie persistante a fait grossir ruisseaux et rivières et bientôt les champs, les prairies, les vignobles ont été submergés, les routes coupées; les habitants ont dû fuir en toute hâte et abandonner leurs villages et leurs maisons. Quelques-uns d'entre eux, surpris pendant la nuit par les eaux, n'ont pas eu le temps de s'échapper et ont péri dans les eaux qui montaient avec une rapidité affrayante: il y a eu ainsi quelques centaines de morts à déplorer. Les plaines étaient transformées en de véritables lacs où coulaient une eau bourbeuse à allure torrentielle, qui renversait tout sur son passage et entrainait tout ce qu'elle rencontrait, des arbres, des ponts, des masses de terres, des hommes, des animaux. Çà et là, des îlots apparaissaient au milieu de cette mer agitée: c'étaient des villages, des hameaux, dont les maisons étaient noyées jusqu'au premier étage et même au-dessus et résistaient avec peine à la poussée des eaux. Le désastre apparut surtout quand l'eau se fut retirée, laissant un sol raviné par endroits ou couvert ailleurs d'un limon puant et visqueux, les maisons ébranlées sur leur base, les intérieurs souillés d'une boue immonde, les meubles hors d'usage; on se serait cru au front, après le passage des Allemands dans un pays ou après un bombardement de plusieurs jours. Mais, dans le Midi, ces ruines ont été faites en quelques heures, car l'inondation est un fléau pire que la guerre et qui cause plus de dégâts en moins de temps.

On a cherché les causes et établi, par conséquent, les responsabilités de ce désastre, et l'accord s'est fait sur ce point: c'est à cause de son déboisement systématique que la région a été inondée. Ceux qui ont visité le sud-ouest de la France et aussi le sud-est ont été frappés par le spectacle de certains plateaux nus et pelés qui offrent comme la vision tragique d'un pays maudit. Trop de proprétaires se sont laissé tenter par l'appât d'un gain immédiat en coupant leurs arbres pour les vendre. C'est d'un prompt et certain rapport que de couper, tandis que planter, c'est faire un placement à long terme qui rebute beaucoup de gens, trop égoïstes et trop peu désintéressés pour songer à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Il faut dire aussi que le régime successoral en vigueur chez nous contraint les héritiers au partage ou, pour mieux dire, au dépeçage de la propriété, et chacun d'eux cherche à tirer le profit le plus rapide du maigre lopin de terre qui lui revient; d'autant que les droits de succession sont lourds et que le moyen le plus facile de se procurer de l'argent, c'est de couper du bois et de le vendre. Et voilà quelles sont les raisons pour lesquelles la France se déboise un peu partout et plus particulièrement dans cette région du Midi, où il semble que le soleil et la douceur du climat entretiennent les habitants dans une aimable imprévoyance, que les leçons du passé ne parviennent pas à secouer. Car le Midi devrait conserver le souvenir des inondations cruelles dont il a été la victime jadis, et il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à l'ancien régime pour trouver des désastres dus à la crue des eaux; en 1875, le Midi fut submergé dans la vallée de la Garonne, mais la catastrophe ne fut pas aussi terrible que celle de cette année. On dira peut-être que ces inondations de 1875 et au-delà montrent que, avant le déboisement, avant l'établissement du régime successoral qui sévit en France, il y avait un danger dû sans aucun doute à d'autres causes. Il se peut, mais depuis 50 ans, on a fait des progrès dans les sciences et l'on a eu le temps de parer aux inconvénients dont ont souffert les générations précédentes. Qu'a-t-on fait? Rien. Bien plus, la rapidité, d'une part, et la législation fiscale trop âpre, d'autre part, ont envenimé la situation et l'ont rendue critique. Ce n'est véritablement pas la peine de vivre au siècle du progrès si, après s'être vanté de commander aux éléments, l'homme en devient la victime par sa négligence et son dédain de prévoir. Dans le Midi, les forêts ont disparu du côté de la Garonne et aussi dans la région provençale, aux environs d'Arles et de l'étang de Berre: il y a cent ans, et même 70 ans, cette région offrait l'aspect d'une immense forêt de lauriers, de pins et de chênes; aujourd'hui, il ne reste plus que de maigres bouquets de pins qui ont échappé à la hache du bûcheron mais qui deviendront, une saison ou l'autre, la proie des feux de berger. Car le feu est le grand ennemi des forêts et malheureusement on n'a pas su les garantir assez contre les incendies.

Il faut donc, et sans hésiter, parer au retour de semblables catastrophes et, pour cela, il faut planter, replanter et planter encore, puisque c'est l'arbre qui régularise le régime des eaux et qui seul peut détourner de l'homme le fléau des inondations. Mais que l'on songe bien que le remède, pour être efficace et porter ses fruits le plus tôt possible, doit être employé en grand et tout de suite. Le vieux Rollin, du XVIIIme siècle, dans son Histoire Ancienne, rapporte un propos dont j'ignore l'auteur, mais qui semble fait pour les besoins de la cause: "Quand il s'agit de bâtir, il faut délibérer longtemps, et souvent ne point bâtir; mais, quand il s'agit de planter, il ne faut pas délibérer, mais planter sans délai. "Et c'est la vérité. Nous n'avons qu'à nous rappeler les inondations qui ont désolé Paris il y a juste vingt ans. Tout le monde alors accusa le déboisement de la vallée de la Seine d'être la cause de la catastrophe, mais personne n'a rien fait depuis. Or, après la guerre, la Seine a monté d'une façon inquiétante et menacé de nouveau Paris; si l'on avait, dès 1910, planté et replanté dans la vallée de la Seine, on aurait aujourd'hui des arbres de vingt ans qui pourraient remplir leur office et arrêter les eaux. M. Tardieu a bien prévu, dans son projet d'équipement national, une dotation de 120 millions de francs pour le reboisement en montagne, mais ce crédit est insuffisant, car l'administration des eaux et forêts sera seule à en bénéficier, alors qu'il faudrait encourager les petits propriétaires forestiers. Le directeur général des eaux et forêts déclarait dernièrement au Congrès national économique qu'il fallait reboiser d'ici une cinquantaine d'années environ 1 million 500,000 hectares de terres en friche. C'est-à-dire qu'il faut replanter 30,000 hectares par an. L'administration des Eaux et Forêts a fait des choses intéressantes: depuis 1900, l'Etat a boisé 86,000 hectares de terrains en montagne et il a acquis 318,000 hectares de forêts ou de terrains à reboiser. La surface des forêts domaniales et des périmètres de restauration en montagne a été porté à 1,466,240 hectares. Pendant ce temps, il a été reboisé à l'aide des subventions accordées par le service des Eaux et Forêts 50,000 hectares appartenant à des particuliers et 50,000 hectares appartenant à des communes et à des établissements publics. Mais tout cela est peu de chose en comparaison de ce qui aurait dû être fait et de ce qui reste à faire. Il faudrait faire comprendre aux communes et aux particuliers les revenus immenses que peut leur procurer le reboisement pratiqué avec méthode par des plantations appropriées à la nature du sol. Dans certains départements, comme les Vosges, le Jura, les Pyrénées, les Landes, il y a des communes qui eurent la bonne inspiration de planter leurs communaux et qui tirent chaque année des coupes de bois dont la vente apporte des excédents de recettes appréciables à leur budget. Il en serait de même pour les particuliers, si ceux-ci voulaient entreprendre le reboisement de leurs biens. Mais, pendant que des efforts assez considérables étaient faits pour rendre à la France ces arbres, qui furent jadis son orgueil, sa parure et aussi sa richesse, trop de terres étaient déboisées systématiquement. Il faut donc non seulement encourager le reboisement, mais également retarder et arrêter le déboisement.

Or, quelles sont les raisons qui ont provoqué le déboisement en France. Il faut bien le dire, ce sont d'abord les taxes fiscales qui sont comme faites pour encourager l'assassinat de la forêt. Si un particulier, par exemple, achète un bois, arbres et sol, il paiera un droit de mutation immobilière qui se montait jusqu'à l'an dernier à 22 p. c. (aujourd'hui 17 p. c.) sur la totalité de la valeur, soit avec les frais d'acte, un cinquième en sus de la valeur. Mais s'il s'agit d'un marchand de bois qui achète la forêt pour la raser et vendre le bois, il ne paie aucun droit, la forêt que l'on abat étant considérée comme meuble, et exonérée de toute taxe, tandis que la forêt que l'on conserve est classée comme immeuble et paie des droits élevés. Peut-on encourager avec plus de cynisme le déboisement? De même, comme nous l'avons dit, la forêt supporte généralement la conséquence des droits trop élevés qui grèvent les héritages; pour les payer, les héritiers la coupent pour avoir de l'argent immédiatement et satisfaire aux exigences du fisc. Si l'on veut arrêter le déboisement, il faut donc mettre un terme à cette fiscalité excessive et réviser nos lois successorales, mais c'est engager l'Etat dans une politique nouvelle et tout à fait en dehors des idées ayant cours en démocratie, une politique familiale qui sera en même temps une politique de conservation sociale. Toutes les fois que l'on aborde un problème de quelque importance, on doit en revenir à la politique, qui malheureusement commande tout, mais rarement dans l'intérêt de la communauté.

Charles RUELLAN.

22 avril, 1930.

LAIT

Ottawa Dairy LIMITED

Pasteurisé, Nutritif.
Téléphone: QUEEN 1188

RÉGIME ALIMENTAIRE NATUREL

La nature voulait que nous mangions des aliments contenant des Vitamines, jugées essentielles à la vie, à la santé, à la croissance, à l'énergie. Les Vitamines manquent trop souvent dans les aliments modernes.

Les Biscuits "Sun Wheat" (Blé-Soleil) contiennent les Vitamines A, B1, B2, D et E ainsi que les minéraux: fer, chaux, phosphore et cuivre. La supérlorité de qualité de ce biscuit est assurée par des expériences scientifiques constantes.

¶ Conçus et éprouvés par les Laboratoires de Recherches en vue de la Nutrition, Département de Pédiatrie, Université de Toronto. ¶ Propagés et prescrits à l'Hôpital pour Enfants Malades, Toronto. ¶ Autorisés quant à la Vitamine D par l'Institut des Recherches en Puériculture du Wisconsin.

"Consultez votre Médecin"

Produits dans un Laboratoire Spécial et au Département de Production de la

McCORMICK MFG. CO., LIMITED,
LONDON, CANADA

Les Lithinés du Dr Gustin

procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime

Alcaline – Lithinée – Pétillante – Digestive

SONT SOUVERAINS CONTRE

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre

PRODUIT DE FRANCE

Franco par poste 45c sur réception du prix
En vente dans toutes les pharmacies

La Cie Canadienne des Agences Modernes—455, Ontario Est, Mont.

*Mettez ce coupon à la poste de suite*

TUCK & BEAUSEJOUR
Edifice Brokers' Exchange, Ottawa

**Veuillez m'envoyer des renseignements supplémentaires sur les assurances dites extra-supérieures, émises par la Confederation Life Association.**

*Nom*.....

*Adresse*.....

*Occupation*.....*Age*.....

2

Etes-Vous *un Risque de Premier Choix?*

**Renseignez-vous dès maintenant si vous êtes un risque de premier choix. Si vous l'êtes—**

**Vous pouvez être assuré à la Confederation Life Association selon le système dit extra-supérieur à prix réduit, avec les bénéfices en cas d'incapacité totale et de double indemnité. En fait de simple protection, voilà la police la plus avantageuse que vous puissiez obtenir.**

***Envoyez-nous le coupon ci-dessus***

***Il vous vaut la peine de demander de plus amples renseignements.***

Confederation Life Association

*Siège Social* Toronto

SUR LE TRAM
THE OTTAWA ELECTRIC RAILWAY CO.

Le tort causé par les automobilistes trop obligeants

Plusieurs automobilistes croient faire acte de charité en recueillant leurs connaissances qui attendent le tramway au coin des rues. Leur geste est le fait de l'irréflexion, quoique leur intention soit tout autre.

Le tramway est une institution qui représente un capital considérable, dans la ville. Elle emploie un grand nombre d'opérateurs, de mécaniciens, d'électriciens, de journaliers, et pourvoit ainsi à la subsistance d'une foule de personnes. Elle verse au trésor public un montant de taxes important. Elle achète autant que possible à Ottawa tout ce qui lui est nécessaire.

Cet état de choses cessera bientôt si le service des tramways devient une charge pour la ville au lieu d'être un avantage, s'il ne retire pas les revenus auxquels il a LEGITIMEMENT droit. Les statistiques d'autres villes démontrent que les pertes subies par le tramway par suite de l'obligeance des automobilistes envers leurs amis, représentent la différence entre bénéfices et déficit, c'est-à-dire que la compagnie est incapable de boucler son budget si les automobilistes lui enlèvent ses clients naturels.

Si les automobilistes qui ont contracté l'habitude de recueillir leurs amis le long des rues veulent être de bon compte, ils comprendront qu'en agissant ainsi ils causent un tort grave à une industrie locale et mettent en danger l'existence matérielle de plusieurs employés.

En accordant vos encouragements à la compagnie de tramways vous les incitez à vous donner un meilleur service, et vice-versa. Tout ce qui nuit à la compagnie nuit nécessairement au service tôt o utard. L'automobiliste obligeant paralyse le service et nuit réellement à sa ville et à ses concitoyens.

Son geste indique un manque de civisme, puisqu'il agit contre les intérêts de la ville.

SERVICE D'EXCURSION

A dater de samedi, le 24 mai, les autocars du Château Laurier commenceront leur service d'été. Ils partiront en face du Château à 10 heures a.m. et à 3 heures p.m.

Plusieurs nouveaux autocars des plus confortables ont été achetés et seront en usage.

Le parcours dans la capitale et le district environnant comprend les principaux points d'intérêt et suit en grande partie le beau "driveway" d'Ottawa. Il dure une heure et demie. Le taux du passage sera le même que l'an dernier: Adultes, $1.00; enfants, 50 sous.

Les billets peuvent être achetés aux endroits suivants: à la station de taxi du Château Laurier, à l'hôtel Windsor, à l'hôtel Alexandria, au Y. M. C. A., coin Laurier et Meacalfe, au "By-Town Inn", coin O'Connor et Albert, et des conducteurs d'autocars.

CAVERNE LAFLÈCHE

Un autocar spécial partira du Château Laurier tous les samedis, dimanches et jours de fêtes, à 2 h. 30 p.m., pour se rendre à la Caverne Laflèche. Prix du passage, aller et retour, y compris la visite à la caverne, $1.50. Ne manquez pas de voir cette merveille de la nature, la seule du genre au Canada.

THE GRAY LINE OF OTTAWA.